



UCA
ÉCOLE DE DROIT
UNIVERSITÉ
Clermont Auvergne

Diplôme Universitaire

DROIT AMÉRICAIN



Septembre à mai
(sur deux années universitaires)



312 heures (L2 + L3)
Évaluation en Contrôle Continu



En présentiel

ÉCOLE DE DROIT

41 boulevard François Mitterrand
TSA 80403

63001 CLERMONT FERRAND CEDEX 1
du.droit@uca.fr

OBJECTIFS

L'étude du système de common law tel qu'il est pratiqué aux Etats-Unis est un domaine de formation peu présent dans les Facultés de droit en France.

Le Diplôme Universitaire de Droit Américain permet la compréhension d'un autre système juridique très différent du système français. Il offre également la possibilité aux étudiant(e)s d'acquérir une connaissance certaine de la culture et de la mentalité d'un pays anglophone.

Le cours de langue étant le support nécessaire à la compréhension des cours de droit américain, les étudiant(e)s sont amené(e)s à travailler sur des thèmes d'actualité en rapport avec le droit leur permettant, entre autres, d'acquérir du vocabulaire juridique anglo-américain. Au terme des deux années de formation, les étudiant(e)s peuvent passer, s'ils/elles le souhaitent, un certificat de Compétence en Langues de l'Enseignement Supérieur (CLES) en anglais mis en place par le Ministère de l'Éducation Nationale.

Ce diplôme ouvre la voie au module de droit américain en Master 1 et Master 2, ainsi qu'aux différents Masters proposés par l'Ecole, où l'importance des langues, notamment l'anglais, ne cesse de croître.

Dans une perspective de poursuite d'études à l'étranger, ce diplôme permet d'acquérir des compétences dans des domaines évalués lors de l'examen du barreau américain et ce, grâce à la participation d'un(e) avocat(e) américain(e) chaque année universitaire. Outre cette première possibilité, ce diplôme prépare les étudiant(e)s à un séjour d'études à l'étranger dans le cadre des nombreux partenariats de l'Ecole de Droit.

Cette formation, résolument tournée vers le monde anglo-saxon, se propose de compléter la formation des futur(e)s juristes, et de leur apporter des témoignages concrets d'acteurs de la vie économique. Répondant ainsi à un besoin identifié sur le marché de l'emploi français et ouvrant des perspectives hors de nos frontières, le Diplôme d'Université de Droit Américain s'inscrit dans une double logique de spécialisation et d'ouverture indispensables aujourd'hui.



ORGANISATION

Le diplôme se déroule sur deux années universitaires. Le calendrier de l'année est adapté à celui des deuxième et troisième années de licence DEG (Droit Économie Gestion). Sur les deux années, cette formation comprend 312 heures de cours soit 156 heures par an ; l'évaluation des enseignements est réalisée en Contrôle Continu, tout au long de chaque année.

La présence en cours est obligatoire. Au-delà de deux absences non justifiées par unité d'enseignement, l'étudiant(e) est considéré(e) comme défaillant(e).

PUBLIC VISÉ

Pour le recrutement initial, l'étudiant(e) doit être inscrit(e) parallèlement en 2ème année de licence DEG à l'UCA. La première année de licence DEG doit avoir été validée sans dette à la première session.

Le recrutement a lieu à la fin de la première année de licence DEG, à l'exception des candidat(e)s qui n'ont pas effectué leur première année d'études supérieures en licence DEG à l'UCA. Ces étudiant(e)s sont invité(e)s à prendre contact avec la responsable du diplôme dès qu'ils/elles auront pris leur inscription en 2ème année de licence DEG.

La sélection se fait sur dossier et entretien éventuel, en fonction de la motivation et du niveau de langue anglaise du/de la candidat(e).

MAQUETTE DES ENSEIGNEMENTS

1ère année (Licence 2)

UE 1	Droit américain	96 heures
Droit <i>Introduction au système de common law et au fonctionnement des rouages gouvernementaux américains, droit constitutionnel et droit pénal</i>		50h
Exercices pratiques sur les cours de droit <i>Acquisition des méthodes juridiques anglo-américaines</i>		46h
UE 2	Anglais	60 heures
<i>Enseignement axé sur des problèmes de société et des thèmes d'actualité en rapport avec le droit américain</i>		

2ème année (Licence 3)

UE 3	Droit américain 2	96 heures
Droit <i>Droit civil, droit des contrats</i>		50h
Exercices pratiques sur les cours de droit <i>Mise en application des méthodes acquises en 1ère année sur des sujets de droit civil et droit des contrats, soutien juridique en vue de l'exercice de moot court (tribunal fictif) de fin d'année</i>		46h
UE 4	Anglais 2	60 heures
<i>Enseignement axé sur des problèmes de société et des thèmes d'actualité en rapport avec le droit américain (suite avec évolution du niveau de langue)</i>		



TARIFS

1 040 euros pour chaque année d'études

CONTACTS

Responsabilité pédagogique

Judith LASKOWSKI
Professeure Agrégée d'anglais
Ecole de Droit - UCA
Judith.LASKOWSKI@uca.fr

Scolarité

Jade PAILLOUX
04 73 17 76 64
Jade.PAILLOUX@uca.fr



CANDIDATER



Téléchargement du dossier de candidature
Accès à l'ensemble des informations du diplôme



À DÉCOUVRIR
La présentation du
Diplôme Universitaire
Droit Américain en vidéo



QR Code bientôt
disponible !
Tournage
le 21 mai 2026